



EEV Lyon



Lyon, le 13/03/15

Réorganisation des Accueils sur Perrache et Part-Dieu

SUD-Rail pose une DCI et propose de passer unitairement à l'action !

Comme SUD-Rail l'avait écrit au personnel, nous avons lors des échanges avec les militants des autres organisations syndicales proposé de déposer unitairement une DCI sur l'EEV concernant la réorganisation prévue des Accueils de Perrache et Part-Dieu.

Pour SUD-Rail, il n'est pas question de laisser supprimer 20 emplois dans le cadre de cette réorganisation.

De plus, cette réorganisation engendrerait des difficultés au quotidien pour les agents d'accueil et une dégradation du service rendu aux usagers.

Nous regrettons que les autres organisations syndicales aient décidé de déposer une DCI, sans SUD-Rail !

Les agents attendent de l'unité, il serait temps que tout le monde en prenne conscience.

SUD-Rail a donc déposé, seul, contraint et forcé, une DCI sur ce sujet et nous comptons imposer l'unité syndicale que les agents attendent.

C'est bien de cette manière là que nous ferons reculer la direction !

SUD-Rail propose donc que les organisations syndicales appellent à la grève unitairement sur l'EEV avant la fin du mois si la direction ne recule pas dans le cadre des DCI qui ont été déposées.



EEV Lyon

Lyon le 13 mars 2015

Mr Hétier

Directeur Etablissement EEV LYON

Monsieur le Directeur d'Etablissement,

Conformément à l'article 4.2 du titre II du RH0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, le syndicat SUD-Rail de la Région de Lyon vous dépose une Demande de Concertation Immédiate (DCI).

Cette demande concerne le sujet suivant qui pourrait s'avérer conflictuel :

- La restructuration des accueils Lyon Part-Dieu et Lyon Perrache.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir nos salutations.

Pour SUD-Rail :

Boinali Leïnda